

### **Municipalité de Sainte-Luce**

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 4 juin 2007, à 20 heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse  
Michael Ouellet, conseiller  
Nathalie Bélanger, conseillère  
Pierre Laplante, conseiller  
Anne A. Racine, conseillère  
Nathalie Pelletier, conseillère

Est absent :

Hugues Dionne, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse

Alain Landry, directeur général est présent  
Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

### **Ouverture de la séance**

2007-06-174

La séance est ouverte à 20 h par la mairesse.

### **1. Ouverture de la séance**

### **2° Ordre du jour**

### **3° Adoption des procès-verbaux du 7 et 15 mai 2007**

### **4° Déboursés**

### **5° Période de questions**

### **Administration générale**

6. Cercle de Fermières / demande de don
7. Marge de crédit

### **Sécurité publique**

### **Transport**

8. Transport Adapté « La roue de Vie » / rapport financier 2006

### **Hygiène du milieu**

### **Urbanisme**

9. Demandes de dérogations mineures  
Assemblée publique de consultation pour le 63, rue Émile-Dionne
- 63, rue Émile-Dionne
- 61, rue St-Laurent

### **Loisir et culture**

10. Jeux du Québec / résolution d'appui
11. Club Force 5 / renouvellement
12. Tourisme Bas-Saint-Laurent / entente
13. Terrain de jeux 2007 / embauche de personnel

### **Édifice et machinerie**

### **Divers**

### **14. Correspondance**

### **15. Affaires nouvelles**

- a) \_\_\_\_\_
- b) \_\_\_\_\_

### **16. Fermeture des affaires nouvelles**

### **17. Période de questions**

### **18. Levée de la séance**

2007-06-175

Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

2007-06-176

**Procès-verbal du 7 mai 2007**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 7 et du 15 mai 2007 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Nathalie Pelletier appuyé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et que les procès-verbaux du 7 et du 15 mai 2007 soient adoptés.

Adopté

2007-06-177

**Déboursés**

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 25 mai 2007, dont la liste des comptes fait partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite et annexée au compte fournisseur.

Dépenses payées au 25 mai 2007 : 90 557.48 \$

Proposé par : Pierre Laplante  
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement des comptes dus au 25 mai 2007.

Adopté

2007-06-178

**Période de questions**

2007-06-179

**Cercle de Fermières / demande de don**

Proposé par : Anne A. Racine  
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de faire un don de 100 \$ au cercle de Fermières de Sainte-Luce pour le 30<sup>ème</sup> anniversaire de fondation de leur cercle.

Adopté

2007-06-180

**Marge de crédit**

Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce désire se prévaloir de la loi de la commission municipale article 1093, de contracter un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses d'administration courantes pour l'année 2007. Que cet emprunt temporaire de 500 000\$ soit contracté à la Caisse Populaire Desjardins Sainte-Luce-Luceville et ce, aux taux d'intérêts préférentiels. Que ce cet emprunt soit au folio 4888.

Adopté

2007-06-181

**Transport adapté « La roue de vie » / rapport financier 2006**

Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Michael Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport financier annuel 2006 du Transport Adapté « La roue de Vie » et d'autoriser le paiement de la facture numéro 9770 au montant de 2 887 \$ à la Ville de Mont-Joli, concernant l'ajustement pour l'année 2006 . Ce montant supplémentaire est exigible afin de respecter les critères du programme d'aide financière du Ministère du Transport du Québec.

Adopté

2007-06-182

**Demande de dérogations mineures  
Assemblée publique de consultation pour le 63 rue Émile-Dionne**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE NO. DM2006-10, 63, rue Émile-Dionne. Cette demande de dérogation mineure concerne à régulariser la marge de recul avant qui doit être de 6 mètres au lieu de 5.85 mètres ainsi que l'implantation d'une remise dont la distance doit être de 2 mètres au lieu de 1.5 mètres entre les deux bâtiments. L'acceptation de cette dérogation mineure rendrait conforme l'implantation des deux bâtiments.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant l'acceptation de cette dérogation mineure.

Il est proposé par : Pierre Laplante  
Appuyé par : Anne A. Racine

Et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure numéro DM2006-10 soit acceptée.

Adopté

2007-06-183

**61, rue St-Laurent**

Les membres du conseil municipal qui ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro DM2007-03, 61 rue Saint-Laurent à la séance du 7 mai 2007 reconduisent leur même recommandation. Cette demande consiste à l'agrandissement résidentiel de la résidence unifamiliale isolée par la construction d'une tourelle dans la cour avant et la construction d'une clôture dans la cour avant d'une hauteur variant entre 5 et 6 pieds 7 pouces.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant de refuser la demande de dérogation mineure numéro DM2007-03 pour les raisons suivantes :

- l'espace est suffisamment disponible dans la cour latérale Est pour y implanter une tourelle.
- La cour avant est très peu profonde.
- Les problématiques reliées au déneigement et des bris résidentiels que pourraient créer une acceptation de cette dérogation mineure.

Proposé par : Pierre Laplante  
 Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de refuser la dérogation mineure DM2007-03.

Adopté

2007-06-184

**Jeux du Québec / résolution d'appui**

- |                 |   |
|-----------------|---|
| Considérant     | la volonté de la Ville de Rivière-du-Loup d'obtenir la finale des Jeux du Québec à l'été 2010, en collaboration avec la Ville de Cabano, la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup et le Cégep de Rivière-du-Loup;   |
| Considérant que | la finale des Jeux du Québec constitue un moment privilégié pour mobiliser la communauté autour d'un projet rassembleur ayant un impact durable tant pour les jeunes que pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens, et ce, par la promotion du sport et l'adoption de saines habitudes de vie; |
| Considérant     | l'impact positif qu'apportera une finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, sur vie communautaire et touristique;  |
| Considérant que | cet évènement mettra en valeur la culture de l'est du Québec reconnue pour sa capacité d'accueil ( restauration, hébergement, etc.), ses infrastructures sportives, son patrimoine unique et ses attraits touristique parmi les plus beaux au Québec;   |
| Considérant que | cet évènement demeure, pour Rivière-du-Loup, un moment fort de son histoire (présentation de la première finale des Jeux du Québec à l'été 1971 et des Jeux de la francophonie canadienne en 2002) et constitue une occasion de revivre une expérience hors du commun;                              |
| Considérant que | la finale des Jeux du Québec aura un rayonnement dans l'ensemble de l'est du Québec;  |
| Considérant     | enfin la capacité de Rivière-du-Loup et de ses partenaires de présenter cet évènement;  |

En conséquence il est proposé par : Michael Ouellet  
appuyé par : Nathalie Pelletier

et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce appuie la candidature de Rivière-du-Loup pour la présentation des Jeux du Québec, été 2010.

Adopté

2007-06-185

**Club Force 5/ renouvellement**

Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de faire la location du bâtiment du chalet de la plage pour l'été 2007 au montant de 500\$ au Club Force 5, représenté par Odilon Bérubé.

Adopté

2007-06-186

**Tourisme Bas-Saint-Laurent / entente**

Considérant que Tourisme Bas-Saint-Laurent a déposé le dossier de la route des Navigateurs pour signer son entente quinquennale au comité des routes et circuits touristiques de Tourisme Québec;

Considérant que Tourisme Québec demande que la route des Navigateurs réponde aux normes du programme des routes et circuits touristiques;

Considérant l'impact de la route des Navigateurs sur les déplacements des touristes et que cette route touristique traverse notre municipalité;

Considérant que la route des Navigateurs invite les gens à découvrir notre région et à circuler sur le territoire par une autre route que la 20;

Considérant que Tourisme Bas-Saint-Laurent souhaite recevoir l'accord écrit de toutes les municipalités concernées pour renouveler cette entente;

Par conséquent Il est proposé par Pierre Laplante appuyé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité d'appuyer Tourisme Bas-Saint-Laurent et autoriser le ministère des Transports à installer les panneaux de signalisation de ladite route touristique sur notre territoire, et ce, sans aucun coût de la part de la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté



2007-06-190

**Fermeture des affaires nouvelles**

Proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité que le point à l'ordre du jour « Affaires nouvelles » soit fermé.

Adopté

2007-06-191

**Période de questions**

2007-06-192

**Levée de la séance**

Proposé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité qu'à 21 h 35 la séance soit levée.

Adopté

---

France St-Laurent  
Mairesse

---

Marie-Andrée Jeffrey  
Directrice générale adjointe